

Dans le Nord-Pas-de-Calais, les candidats se posent en contre-pouvoir

LES SYNDICATS médicaux se démènent dans la région Nord-Pas-de-Calais, pour informer leurs confrères sur l'enjeu du scrutin. « La période n'était pas forcément propice, juste après la rentrée, concède le Dr Philippe Chazelle, stomatologue et président de la CSMF régionale. Mais nous sentons que les choses commencent à bouger : les confrères nous posent des questions et essaient de se documenter. La nouvelle loi HPST [Hôpital, patients, santé et territoires] est complexe et je ne suis pas certain que tous les confrères en mesurent les répercussions. »

Denis Thuin, généraliste à Maubeuge, est lui, convaincu de l'importance de ce scrutin. « Il faut voter massivement pour montrer l'intérêt que portent les médecins à la défense de leur métier. En général, les médecins votent peu. Là, ils doivent absolument se mobiliser s'ils veulent avoir une représentativité dans ces unions. Avec tous les croche-pieds qu'on nous prépare, mieux vaut être présents ! Nous avons été complètement éliminés de la vaccination H1N1 au profit de vaccino-



dromes à la soviétique. Si l'on ne réagit pas, il ne restera plus rien de libéral dans l'exercice de notre métier. »

Le Dr Jean-Michel Borys, endocrinologue à Armentières, attend beaucoup des nouvelles URPS : « Avec des missions élargies, elles devraient être plus actives que les URML ont pu l'être dans le passé. Nous sommes à une période clé, avec les premiers pas des nouvelles ARS et la mise en œuvre d'un projet régional de santé. Il y a là une opportunité à ne pas

rater pour les libéraux. Cela me paraît intéressant qu'ils puissent désormais participer à l'analyse des besoins. Ce sont eux qui sont sur le terrain, il est logique qu'ils soient associés. Les nouvelles missions confiées aux unions devraient leur permettre de s'impliquer davantage au niveau local, et d'interagir avec les ARS pour lancer des projets pilotes en matière de prévention par exemple. »

Pour le Dr Alain-Noël Dubart, chirurgien orthopédique à Lille, l'enjeu est également de taille. « Auparavant, les URML avaient un rôle de test de représentativité et de dialogue avec l'assurance-maladie. Désormais, il y aura un interlocuteur unique. Il est donc très important que le corps médical soit représenté fortement pour faire contre-pouvoir face aux ARS. J'espère que la campagne électorale va permettre aux confrères de se faire une vraie idée des contraintes étatiques qui se mettent en place pour la profession. Pour le moment, ils n'ont pas pris la mesure des bouleversements à venir. »

> DE NOTRE CORRESPONDANTE FLORENCE QUILLE